

MOTION CA du 06 février 2025

Collège de Saint-Germain-du-Plain

Nous sommes ce soir amenés à nous exprimer sur la Dotation Horaire Globale allouée au collège des Chênes rouges de Saint-Germain-du-Plain pour la rentrée 2025. En l'état actuel, elle est insuffisante pour permettre des conditions de travail et de réussite pour tous les élèves, notamment les élèves à besoins spécifiques. Pour une prévision de 14 élèves supplémentaires par rapport à cette année scolaire, la DHG octroyée est en baisse. Par ailleurs, nous dénonçons la remontée du seuil d'ouverture de classe, qui est passé de 30 à 31 élèves révolus – soit une ouverture au 32^e élève. Les moyennes prévues des différentes divisions sont ainsi particulièrement élevées sur l'ensemble des niveaux, et inacceptables : 25 à 26 en 6^e, 27 en 5^e, 30 à 31 en 4^e, et 28 à 29 en 3^e, d'après les chiffres de la DSDEN.

Cette dotation est d'autant plus inacceptable que :

- le taux Horaire/Elèves pour notre collège sera de 1,10, quand le taux moyen du département est à 1,265 et celui de l'académie est à 1,283. Ce sont plusieurs dizaines d'heures d'enseignement qui ne nous sont pas accordées, et cela crée un fort sentiment d'inégalité : plus de 94h par rapport au taux moyen départemental, et plus de 104h par rapport au taux académique ;
- ces chiffres posent la question de la sécurité des élèves dans les salles : actuellement, les AESH accompagnant les élèves à besoin sont obligés de s'asseoir dans l'espace entre les rangées d'élèves, sans table pour travailler ; de nombreuses salles ne permettent pas matériellement d'asseoir plus de 30 personnes, bien que travaux d'extension aient été effectués il y a 2 ans ;
- les sorties culturelles (axe du projet d'établissement, et composantes indispensables du parcours PEAC) seront encore plus impactées et deviendront impossibles. En effet, notre établissement, rural, ne peut pas faire l'impasse sur les transports en bus et s'il faut en financer deux au lieu d'un (pour emmener deux classes en sortie), le coût du transport est de fait multiplié par deux. De plus, beaucoup de structures culturelles n'acceptent pas les groupes au-delà de 25 élèves pour les visites guidées et les activités pédagogiques ;
- des moyennes aussi importantes ne nous permettent pas d'accorder à chaque élève l'attention dont il a besoin, notamment pour les élèves d'ULIS intégrés dans les classes, et les nombreux élèves bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement – PAP, PPS ou PPRE – soit près de 70 au collège des Chênes rouges. D'autant plus que notre collège voit tous les ans arriver de nouveaux élèves en cours d'année, voire dès la rentrée de septembre, augmentant sensiblement l'effectif dans les classes qui les accueillent ;

Comment peut-on passer de la mise en place de groupes à effectif réduit en français et mathématiques pour les 6^e et 5^e (cette décision du gouvernement prouvant ainsi la nécessité de baisser le nombre des élèves dans les divisions) à plus de 30 en classe entière au niveau 4^e ? Quelle contradiction !

Nous défendons un enseignement ayant les moyens de faire réussir grâce à des effectifs réduits. C'est pourquoi, nous demandons le réajustement nécessaire des moyens qui nous sont alloués afin que nos élèves bénéficient des mêmes conditions de scolarité et de chances de réussite que leurs camarades du département. Nous demandons donc les moyens nécessaires pour l'ouverture d'une division sur le niveau 4^e, les moyens actuels n'étant pas suffisants.

Les personnels enseignants et les parents d'élèves
du collège les Chênes rouges de Saint-Germain-du-Plain